

Tout savoir sur les réductions du partage des coûts

Des coûts réduits pour garder plus d'argent dans votre poche



LES RÉDUCTIONS DU PARTAGE DES COÛTS, C'EST QUOI ?

Les réductions du partage des coûts réduisent les frais à charge de votre assurance maladie (franchise, co-paiements et co-assurance). Ils ne réduisent pas votre cotisation. Elles sont uniquement disponibles via *Washington Healthplanfinder*.

COMMENT BÉNÉFICIER DES RÉDUCTIONS DU PARTAGE DES COÛTS ?

Votre éligibilité aux réductions du partage des coûts dépend de votre niveau de revenu. Moins votre revenu est élevé, plus vous pouvez économiser. Vous devez vous inscrire au régime Silver afin de bénéficier des réductions du partage des coûts.

COMMENT FONCTIONNENT LES RÉDUCTIONS DU PARTAGE DES COÛTS ?

Elles réduisent votre franchise. Avec une franchise moins élevée, votre assurance partage les coûts plus tôt.

Elles réduisent vos co-paiements et co-assurance. Vous payez des co-paiements et co-assurance lorsque vous bénéficiez d'un service couvert. Les réductions du partage des coûts réduisent leur montant.

Elles réduisent vos frais à charge maximum. Vos frais à charge maximum limitent le montant que vous payez pour vos soins de santé par an. Après avoir atteint cette limite, les services couverts n'entraînent aucun frais à charge.

OBTENEZ DE L'AIDE SI VOUS EN AVEZ BESOIN

Votre centre d'assistance client se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous orienter vers un expert dans votre région.



Téléphone
1-855-923-4633



Rendez-vous sur
wahealthplanfinder.org



Téléchargez l'application
WAPlanfinder

wahealthplanfinder.org
1-855-WAFINDER | 1-855-923-4633

 **washington
healthplanfinder**
click. compare. covered.